



## COMPTE RENDU ANALYTIQUE Conseil municipal du 8 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 8 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de SERAINCOURT, légalement convoqué le 4 mars 2022 s'est réuni salle du Conseil en Mairie, en séance publique sous la présidence de Madame Anne-Marie MAURICE, Présidente.

**Etaient présents** : M. SCHWEIZER François, Mme CHABRIT Corinne, Mme ENEE Candice, M. FERREIRA Frédéric, Mme RAYSEGUIER Nadège, M. MAURICE Jean-Pierre, M. ARDITTI Pierre, M. DIGAIRE Sylvain, M. BALLOT Yves, Mme REUSSARD Véronique, M. VINOLAS Jean-Louis.

**Absent ayant donné pouvoir** : Mme LOZACH Véronique à Mme MAURICE Anne-Marie  
Mme SCHEMBRI Marie Lyne à M. FERREIRA Frédéric  
M. SIMON Vincent à M. BALLOT Yves

Ouverture du Conseil à 20h00

Madame le Maire procède à l'appel nominal, le quorum étant atteint, elle constate que la séance peut valablement délibérer.

Madame Nadège Raysseguier est désignée comme secrétaire de séance.

- **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 10 mars 2022**  
à la majorité (4 contre ; 11 voix pour)
- **Budget commune 2022**
  - Section fonctionnement => à la majorité (4 contre ; 11 voix pour)
  - Section investissement => à la majorité (4 contre ; 11 voix pour)
- **Budget logements sociaux**
  - Section fonctionnement => à la majorité (4 abstentions ; 11 voix pour)
  - Section investissement => à la majorité (4 contre ; 11 voix pour)

Monsieur VINOLAS Jean-Louis quitte la séance à 20h50. Il donne pouvoir à Mme Véronique REUSSARD oralement. Non recevable.

- **Taux d'exonération Taxe Foncière 2022** => approuvé à l'unanimité(14)
- **SIERC programme 2022** => approuvé à l'unanimité(14)
- **Recrutement d'un poste de secrétaire de mairie** => approuvé à l'unanimité(14)
- **Recrutement d'un agent technique périscolaire** => approuvé à l'unanimité(14)
- **Tableau des effectifs** => approuvé à l'unanimité(14)
- **Temps de travail dans la fonction Publique Territoriale 1607 heures**  
approuvé à l'unanimité(14)

### QUESTIONS DIVERSES

#### **Décision du maire**

Demande de subvention pour mise aux normes et sécurisation accordée PNR estimation 42 945,60€ HT.

Subvention accordée du PNR pour un montant de 50% soit 8 345€ concernant l'abri cantonnier (D 43)

#### **Conseil Départemental**

Opération de cheminement cyclable depuis le cœur du village jusqu'au hameau de Gaillonnet sur la RD 913 inscrite pour un montant de 500 000€ TTC

Liste des manifestations dans la commune.

Clôture de séance : 21h31



*(Signature)*